

NKUSI François
C/O MIJEUMA
B.P. 1044
K I G A L I

Kigali, le 22 JUIN 1991

N°33/MJCK/15.14

cl

Antoinette

26/6/91

22/6/91

3078/11-110

A traiter par
Date entrée : 22/6/91
N° Classement : 3078/11-110

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Associatif
K I G A L I

Objet : Accusé de réception

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 1093/15.01 du 10 Juin 1991, m'informant de ma nomination à la Direction de la Maison des Jeunes et de la Culture de KIMISAGARA.

Dès sa réception, je me suis présenté au Directeur Général de la Jeunesse pour recevoir des attributions, comme stipulé dans votre lettre. Comme mes attributions seront précisées dans un très proche avenir, d'après le Directeur Général, je demanderais que le processus de REMISE - REPRISE de la Maison et de son Patrimoine soit entamé et accéléré.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse
K I G A L I
- Monsieur GUNTHER LANG
C/O MIJEUMA
K I G A L I

Le Directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de KIMISAGARA
NKUSI François.-

